

RIUESS 2020/2021.

« Axe V : Recherches-action en ESS et DD : enjeux épistémologiques, méthodologiques, éthiques et politiques. »

Ethique ou hypocrite ? Regards croisés entre praticienne et jeune chercheuse autour d'une recherche participative en économie sociale et solidaire.

Aurore Sivignon, URCA, laboratoire REGARDS, chaire d'économie sociale et solidaire.

Résumé :

Cette communication se penche sur les questionnements éthiques qui peuvent être générés par une recherche de terrain à dimension partenariale et participative, et plus spécifiquement quand le terrain est une structure relevant de l'économie sociale et solidaire. Pour cela, nous proposons de remonter le cheminement éthique mené dans le cadre d'une recherche relative à une structure d'insertion par l'activité économique. Après avoir fait le constat de réponses seulement partiellement satisfaisantes apportées par la littérature, nous nous sommes tourné vers un dispositif plus original. Nous avons en effet croisé les perceptions de la direction de la structure concernée et les nôtres en nous appuyant sur les approches du contrat psychologique. Par ce « regard croisé » nous mettons en évidence l'importance de la dimension processuelle ainsi que de la relation humaine entre acteur académique et acteur de terrain. Cette recherche, prenant le parti de considérer les « difficultés méthodologiques » et la naïveté comme source de résultats, ouvre ainsi des pistes pour des recherches socialement responsables et durables.

Mots clés : éthique ; économie sociale et solidaire ; recherche participative ; recherche partenariale ; insertion par l'activité économique.

Introduction

La présente communication s'inscrit dans le cadre d'une recherche doctorale actuellement encore en cours. Au moment de l'écriture de la proposition, la thèse avait commencé depuis un an et demi, et le travail de terrain depuis huit mois environ. Cette circonstance particulière signifie que cette réflexion est inscrite dans le cadre de l'apprentissage de ce qu'est la recherche, et le travail de développement d'une posture de chercheuse. Cette période est propice à l'émergence de questions et de doutes en matière de méthodologie mais nous prenons ici le parti de considérer que ces « difficultés méthodologiques » auxquelles nous avons été confrontées ne sont pas nécessairement des limites, mais peuvent aussi être source de richesse (Beaud, 2015 ; Guionnet, 2015). Nous reconnaissons ainsi particulièrement un statut spécifique à la naïveté, bien connu des anthropologues et des chercheurs de terrain (Favret-Saada, 1977), et voulons l'exploiter avant qu'elle ne disparaisse. La naïveté mobilisée ici ne sera donc pas

celle que nous pouvons ou avons pu avoir face à notre terrain, mais celle dont nous disposons encore dans l'expérience de recherche. L'objectif de cette communication est donc de reconstruire dans ses grandes lignes le cheminement éthique que nous avons emprunté, afin d'en tirer des pistes utiles pour penser une recherche socialement durable et responsable. Nous allons donc commencer par présenter le questionnement émergent auquel nous avons été confronté, puis présenter notre quête de réponse, qui a pris une forme double, théorique mais aussi par un dispositif plus original consistant à intégrer la « voix » du terrain dans notre réflexivité.

L'émergence d'un questionnement sur l'éthique de la recherche

Notre recherche doctorale s'inscrit en sciences de gestion et porte sur les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). Du point de vue de la méthodologie, nous avons opté pour la méthode de l'étude de cas, avec le recours à des cas multiples. Le premier cas mené a toutefois un statut particulier, de cas « pilote ». C'est à celui-ci que nous nous intéresserons plus précisément. Le cas en question est un ensemble regroupant trois structures d'insertion par l'activité économique. Le temps que l'on qualifie généralement de « recueil des données » s'est étendu pour ce terrain à un an et demi. Nous avons réalisé 38 entretiens avec l'ensemble des parties prenantes de la structure mais aussi 25 journées d'observation, à la fois sur des moments ciblés de la vie de l'organisation, des temps de présence sans but arrêté et du shadowing.

Notre positionnement épistémologique est constructiviste, et se rapproche plus précisément du « paradigme épistémologique constructiviste pragmatiste » présenté par Avenier (2011) et en lien avec les travaux de Glaserfeld ou Le Moigne. Dans ce courant, « on ne se prononce pas sur l'existence, ou la non-existence, d'un monde peuplé d'entités indépendantes de l'esprit humain. On postule que, si un tel monde existe, un humain n'a pas la possibilité de le connaître de manière rationnelle au-delà de l'expérience qu'il en a » (Avenier, 2011). Par conséquent, l'objectif de la recherche n'est pas de développer une théorie du réel mais de « mettre en ordre et d'organiser un monde constitué par l'expérience humaine » (Avenier, 2011) ou de « construire de l'intelligibilité dans le flux de l'expérience à fin d'action intentionnelle » (Avenier et Thomas, 2012), d'où le terme « pragmatiste ». Un tel positionnement épistémologique souligne « l'importance d'investiguer au plus près l'activité en train de se dérouler » et « nécessite de prendre en considération les différents points de vue en cherchant à comprendre et non à juger, en instaurant un véritable dialogue continu avec les acteurs du terrain et un respect mutuel » (Marcandella et Wannemacher, 2019). Par conséquent, il nous a semblé

important d'associer les professionnels les professionnels de la structure à différents niveaux de notre étude : en amont de notre présence sur le terrain, puis par deux comités de pilotage au cours de l'étude, et par des sessions de présentation des résultats ultérieures prévues.

Nous nous situons donc dans une approche de « recherche de plein air » associant les acteurs, par opposition à une « recherche confinée » (Callon, 2001 ; Audoux et Gillet, 2015). Cette approche du terrain implique une sollicitation importante des acteurs, temporelle mais aussi cognitive. De cette situation, des questionnements ont commencé à émerger et à nous interroger sur l'éthique de notre recherche, et particulièrement la crainte d'une recherche « extractive » qui exploiterait un terrain, y puiserait simplement de quoi satisfaire ses intérêts.

Les personnes rencontrées prenaient ainsi le temps de nous rencontrer, mais partageaient aussi avec nous leur parcours et leur expérience. Plus précisément, dans le cadre de notre recherche, nous avons deux grandes catégories d'interlocuteurs : des salariés permanents des structures et des salariés en parcours d'insertion. Concernant les salariés permanents, la crainte peut se formuler comme celle d'une appropriation du savoir des personnes, acquise par leur travail et leur expérience, pour les transformer en résultats de recherche qui nous bénéficieraient. En effet, rien que par l'inscription de cette recherche dans une thèse, nous ne pouvions estimer que nous étions sincèrement désintéressés, et nous avons une très forte incitation à obtenir des réponses et faire avancer la recherche dans une direction compatible avec nos contraintes. Aussi, le terrain, social et solidaire, accentuait ces craintes. En effet, notre recherche touchait un terrain marqué par des valeurs, avec une mise de sa personne « au service » des autres. Une recherche antérieure menée dans le cadre d'un mémoire de Master sur les salariés de ce champ avait d'ailleurs eu comme résultat de montrer cette dimension sacrificielle, dans des conditions souvent complexes avec l'acceptation d'une rémunération moindre que ce à quoi il serait possible de prétendre ailleurs. Cette première série d'interlocuteurs semblait donc particulièrement susceptible d'être ouverte et d'accepter de nous aider, sans forcément penser à préserver ses intérêts. L'autre grande catégorie d'interlocuteurs que nous rencontrions était les salariés en parcours d'insertion. Ces salariés, souvent en situation de fragilité, étaient aussi amenés à partager avec nous leur parcours, souvent difficile, et leurs perspectives, régulièrement compliquées. Nous devions parfois faire face à des situations personnelles très précaires, sans être en position de pouvoir offrir un accompagnement à la personne. Notre crainte était aussi qu'il y avait une forme de violence, symbolique, à faire formuler à ces personnes devant nous, une inconnue, des histoires personnelles et professionnelles souvent compliquées, et certainement moins favorisées que la nôtre. En résumé, les belles intentions de

contribution à la connaissance humaine ne risquaient-elles pas de s'effacer face aux préoccupations de thèse ? Etions-nous alors légitimes à demander à des salariés permanents, déjà surchargés de travail et aux rémunérations moindres que leurs homologues de l'économie non sociale et solidaire, de prendre de leur temps pour nous ? Leur temps ne serait-il pas mieux occupé autrement, au service des publics accueillis ? N'étions-nous donc pas en train d'exploiter leurs parcours, généralement difficiles et les ayant conduits à une situation précaire ? Quelle responsabilité envers les uns et les autres ?

Ces interrogations, avec lesquelles nous devons apprendre à composer, à « bricoler » pour être plus proche de la réalité, relèvent d'un questionnement éthique. Il nous semble qu'un tel questionnement éthique, qu'apprend à gérer chaque chercheur, devrait être d'autant plus important, que le champ est celui de l'économie sociale et solidaire, qui porte dans son nom les valeurs qu'elle affiche. Nous avons donc décidé de formuler notre questionnement éthique par rapport à cette inscription sectorielle, mais aussi au regard de la volonté participative et partenariale, que nous avons adoptée d'abord pour des enjeux de pertinence des travaux. Autrement dit, la question que nous nous posions était la suivante : comment, dans une recherche de terrain à vocation participative et partenariale, sur un terrain caractérisé par une relation d'aide avec une dimension de don de soi, être éthique envers les acteurs rencontrés ? Pour répondre à ces questionnements, nous avons commencé par nous référer à la théorie

Des interrogations seulement partiellement satisfaites par la littérature sur l'éthique de la recherche

Pour répondre à nos questionnements sur l'éthique de notre recherche, nous nous sommes, logiquement, tourné vers la littérature applicable au type de recherche que nous menions.

Or, immédiatement, nous avons fait face à une première difficulté, qui a été de caractériser notre approche au terrain. En effet, si nous étions indéniablement dans une approche de « recherche de plein air » (Callon, 2001) ou de « recherche compréhensive » (Dumez, 2018), caractériser le type d'association des acteurs de terrain à laquelle nous recourrions était plus complexe. En effet, de nombreux termes permettent de caractériser les recherches qui se distinguent de « la forme académique dite classique » (Bonny, 2015) en mettant les acteurs de terrain au cœur de leur approche : partenariale, participative, collaborative, action, intervention, participante, ou parfois plusieurs de ces qualificatifs. Cette « nébuleuse » (Bourassa, 2015) regroupe des pratiques qui ont pour point commun de rompre avec une vision rigide de la séparation entre

chercheur « savant » et acteur « ignorant » en visant une forme de co-construction des savoirs, avec une double visée, vers le développement des pratiques et vers la connaissance scientifique (Paturel, 2014 ; Audoux et Gillet, 2015 ; Bourrassa, 2015 ; Bonny, 2015). Les différences entre ces approches ne sont pas négligeables, mais l'absence de stabilisation des termes crée parfois une cacophonie où il est difficile de savoir si deux recherches se réclamant du même courant renvoient bien à une même conception.

On peut alors se référer à l'effort de clarification proposé par Bonny (2017). Dans le cadre ainsi proposé, il semble que notre travail se situe dans les recherches « partenariales et participatives », dès lors que son articulation avec le milieu de pratique est forte mais qu'il existe aussi un « partenariat relationnel significatif » avec les acteurs. Plus précisément, notre recherche semble rentrer dans la catégorie d'une « recherche action collaborative », étant donné que les praticiens y sont fortement impliqués. En effet, ceux-ci ont été impliqués en amont de l'étude, dans le cadre de la construction des problématiques, mais aussi pendant celle-ci, au travers du comité de pilotage. Une présentation des résultats, en aval, est prévue. Par ces différents dispositifs, nous refusons en effet d'estimer que les professionnels ne sont « ni intéressés ni compétents pour faire de la recherche » (Bonny, 2015). La catégorie des « recherches action collaboratives » telle que définie par Bonny est cependant un continuum, sur lequel nous nous situons plus proche des approches « purement collaboratives » que de celles centrées sur la réflexivité des professionnels. Toutefois, le concept de « recherche action » porte en lui une référence à l'impulsion d'un changement, d'une dimension transformatrice (Van Der Maren, 2014 ; Collard, 2018), ce qui n'était pas le but affiché de notre travail, et si les retours faits au terrain semblent les inspirer, il n'est pas prévu de mettre en œuvre un changement particulier. Ainsi, si notre approche cherche véritablement à se situer au sein des « recherches quelque chose » pour reprendre l'expression de Paturel (2014), elle ne semble pas rentrer au sein de cases pré-établies, mais plutôt se positionner sur le continuum des approches participatives et partenariales.

Notre approche au terrain ne semble donc pas entrer dans une case pré-existante, ce qui ne permet pas de savoir vers quelle littérature se tourner. En tout état de cause, la littérature relative à ces recherches « quelque chose » est assez peu disert quant à ces questionnements éthiques. Kurtzman note ainsi en 2009 qu'il existe un « certain vide théorique autour de la notion d'éthique en recherche-action. [...] On y fait allusion, on en parle en termes d'intuition ou encore sous le mode de l'interrogation, mais l'investigation s'arrête généralement là. » Marcandella et Wannemacher (2019) relèvent que « l'éthique est souvent abordée en filigrane par les chercheurs ayant recours à la recherche-intervention (David et al., 2012 ; Drevet, 2015

; Savall, 2018) ou la recherche compréhensive (Dumez, 2016), mais elle est rarement traduite de manière opérationnelle ». Ainsi, il est souvent peu question de « dimension éthique explicite » (Marcandella, 2020), ce qui ne préjuge pas du souci des chercheurs de mener d'une recherche éthique, mais interroge nécessairement le néophyte. Terrisse et al. (2016) notent que « le chercheur français est un peu démuni et aura du mal à trouver un guide sur le sujet de l'éthique. Il devra donc, à partir de principes communément définis comme étant éthiques, se forger un code de conduite éthique de ses recherches » Ils relèvent aussi que les principaux manuels et institutions francophones comme anglophones traitent peu le sujet, et qu'il est souvent abordé par l'angle du plagiat et de la fraude. Les formations doctorales en matière d'éthique présentent le même biais, l'éthique étant plutôt question de manipulation des résultats que de rapport à des professionnels de terrain rencontrés dans leur cadre de travail.

Parmi les travaux repérés, nous avons particulièrement identifié le modèle de « Recherche Action Participante et éthique » présenté par Marcandella et Wannemacher (2019) dont la « spécificité tient dans son attachement aux principes de la responsabilité sociétale et de l'éthique qui s'incarnent dans son caractère dialogique et éthique ». Toutefois, les propositions de ce modèles ne cadraient pas avec la recherche telle que nous avons commencé de la mener, et notre approche hybride, déjà lancée, apparaissait comme un obstacle.

Nous avons alors cherché à revenir aux grands principes d'éthique de la recherche, auxquels Terrisse et al. (2016) faisaient référence lorsqu'ils suggéraient de partir de « principes communément définis comme étant éthiques ». Ils suggèrent ainsi trois règles : information, consentement et confidentialité. Ces grands principes d'éthique de la recherche sont généralement rapprochés du rapport dit Belmont qui a posé en 1978 un certain nombre de « principes éthiques et lignes de conduite pour la protection des sujets humains de la recherche » (Paturel, 2015). Ce rapport visait les recherches en bioéthique, mais il a ensuite inspiré les recherches en sciences humaines et sociales dès lors que celles-ci étaient elles aussi relatives à des recherches impliquant des êtres humains. Trois grands principes s'en dégagent : la bienfaisance (ne pas causer de tort aux participants ou à la société), le respect des sujets et la justice. Par rapport à notre questionnement, les deuxième et troisième principes apparaissent comme étant les plus pertinents.

Le respect des sujets, on parle parfois de « dignité des sujets », signifie respecter la liberté et la capacité de délibération des participants. Le respect des sujets recouvre la question du consentement, qui doit être exprès, libre, révoquant, informé (Robert-Demontrond et al., 2018). Dans les pays anglo-saxons ce consentement est généralement recueilli par écrit, de manière

formelle et vérifiée par des comités d'éthique, ce qui peut toutefois biaiser la relation et poser aussi la question de la révocabilité perçue du consentement (Terrisse et al., 2016). Aussi, le consentement informé implique que « les sujets de la recherche ont le droit de savoir qu'ils sont soumis à un travail de recherche, le droit d'être informés de la nature de la recherche et le droit de se retirer à tout temps ». Il suppose aussi qu'il n'y ait pas de « rapport de domination, de dépendance alimentaire, financière, affective, identitaire ou de séduction » (Van Der Maner, 2015). Dans notre recherche, il n'y avait pas d'élément laissant penser à un tel rapport de pouvoir. Cependant, en pratique, nous avons observé une grande confiance, voire même une certaine déférence envers le milieu académique de la part de certains des acteurs, et notamment de notre interlocutrice principale, qui nous interroge sur le caractère véritablement « éclairé » ou « informé » du consentement au projet malgré ces précautions. Aussi, nos interlocuteurs n'avaient pas d'expérience académique de doctorat, et les attentes qu'ils pouvaient avoir concernant le partage de nos résultats ne pouvaient être que vagues. Concernant les salariés en parcours, nous pouvions nous référer à un ensemble de travaux préconisant de prendre toute une série de précautions en présence de publics fragilisés pour s'assurer de leur compréhension de la demande et de leur possibilité de refuser. En revanche, concernant les salariés permanents, nous n'avons pas trouvé appui sur une littérature spécifique. Or, dans notre étude, la question soulevée se posait avec une difficulté plus accrue les concernant, dès lors que les salariés en parcours n'avaient pas d'objectifs de réalisation ou un ensemble de tâches fixes mais travaillaient en flux continu sur des horaires donnés et que les entretiens allaient être réalisés sur leur temps de travail.

Le principe de justice renvoie pour sa part à une juste distribution du fardeau et des bénéfices de la recherche. Dans les approches de co-recherche, il apparaît peu problématique, puisque les deux aspects sont partagés par nature. Dans le contexte de notre étude, aucun livrable spécifique n'est attendu ou demandé, et le respect de ce principe paraît plus incertain. Certes, la charge de la recherche nous incombait aussi majoritairement. Cependant, si nos interlocuteurs n'en retiraient aucun bénéfice, il y aurait malgré tout un déséquilibre.

Ainsi, malgré le passage par les réflexions théoriques et recommandations éthiques, nous demeurions insatisfaits, à cause du positionnement quelque peu hybride de notre rapport au terrain qui ne permettait pas de réellement s'approprier ces recommandations. L'appel à communication auquel nous répondons ici est alors apparu comme une opportunité pour creuser ces interrogations restantes.

L'éclairage supplémentaire fourni par un dispositif de réflexivité donnant une « voix » au terrain.

Pour creuser les interrogations demeurant quant à l'éthique de notre approche, nous avons décidé d'opter pour une méthode construite sur mesure.

Ce choix de méthode trouve ses racines dans un étonnement quant à la place respective des auteurs et des acteurs de terrain dans la présentation des résultats et de la méthodologie. En effet, les résultats des recherches, centrés sur la voix ou l'action des acteurs de terrain, sont souvent présentés comme s'ils avaient pu être observés indépendamment de la présence du chercheur, qui « disparaît », notamment sous les contraintes de publications, dans une logique presque de « *author-evacuated texts* » (Olivier de Sardan, 2000, 2008 ; Robert-Demontrond, Beaudouin, Bellion et al., 2018 ; Langley et Klag, 2019). Au contraire, dans les réflexions méthodologiques, ce sont souvent les acteurs de terrain dont la voix disparaît et l'effort de réflexivité (qui peut aller jusqu'à l'auto-ethnographie avec des « *author saturated texts* ») s'étend rarement aux professionnels (Olivier de Sardan, 2008 ; Lassiter, 2005 ; Rappaport, 2008 ; Miran, 2010 ; Chauvier, 2011 ; Blondet et Lantin Mallet, 2017). Ce contraste donne ainsi le sentiment que le chercheur a beaucoup à dire sur son rapport au terrain, sans y apparaître présent le plus souvent, et que les acteurs sont au cœur de la recherche, mais n'ont rien à dire sur sa tenue. Au bout du compte, les acteurs de terrain semblent avoir quelque chose à dire « pour » la recherche, mais pas « sur » la recherche, y compris lorsque celle-ci se veut participative et partenariale et qu'un positionnement épistémologique constructiviste est clairement affirmé (Mir et Watson, 2000). Par conséquent, il nous semblait intéressant de mener un effort de réflexivité en redonnant une « voix » au terrain. Pour cette raison, nous avons opté pour un dispositif original consistant à confronter notre expérience de ce rapport au terrain avec celle de notre interlocutrice de terrain privilégiée, qui a été intégrée à toutes les étapes de notre recherche. Pour cela nous nous sommes appuyés sur nos notes de terrain, les mails échangés et les entretiens conduits ensemble, ainsi qu'un long entretien réalisé après la fin de cette phase de terrain.

Pour construire cet entretien et notre analyse, nous nous sommes inspiré du concept de « contrat psychologique ». Le contrat psychologique peut se définir comme le « modèle mental de la relation d'emploi » (Dulac, 2005) entre un salarié et une organisation, représentant leurs attentes et représentation concernant « les termes et les conditions d'un accord d'échanges réciproques » (Rousseau, 1998). Ses racines se trouvent dans les théories du don et contre-don

de Mauss, ainsi que dans la théorie de l'échange de Blau. Il suppose une mutualité, c'est-à-dire que les personnes ont, ou pensent avoir, la même vision des engagements de part et d'autre. Il doit normalement donner lieu à une réciprocité, c'est-à-dire la perception que chacun a rempli ses obligations. Le passage par cette notion nous a semblé intéressant car il permet de réfléchir à la relation entre l'organisation et le chercheur, et pas seulement à l'attitude du chercheur envers le terrain. Le concept propose aussi une vision dynamique, temporelle, et intègre les préconceptions des parties, permettant une vision plus complète du questionnement éthique, dès lors que des réflexions de cette nature ne sont pas « hors sol » et sont liées aux caractéristiques personnelles.

Plusieurs éléments ressortent de l'analyse ainsi menée.

Dans un premier temps, la représentation que chaque partie a des termes du contrat, des engagements de chacun, paraît identique. Ainsi, la chercheuse s'engageait à fournir un retour aux acteurs de terrain pour les aider à penser leur pratique, et à réaliser des productions ou des interventions de synthèse, notamment lors d'évènements de la vie de la structure comme son assemblée générale. En retour, la directrice prenait l'engagement de permettre l'accès au terrain pendant plusieurs mois. Un protocole de terrain préalable à l'entrée sur celui-ci avait d'ailleurs été proposé, discuté et validé des deux côtés avec ces engagements.

Cependant, en creusant davantage, il s'avère que la mutualité de ce contrat psychologique n'était pas parfaitement vérifiée. Ainsi, les parties avaient des perceptions différentes de ce que « permettre l'accès au terrain » impliquait. Pour la directrice, cela signifiait non seulement autoriser la venue, mais aussi faire en sorte que l'ensemble des salariés soit au courant et investis dans la démarche. Pour la chercheuse, il y avait un implicite qu'autoriser la venue impliquait que les acteurs acceptent, dans un premier temps, de « perdre du temps », alors que la directrice estime qu'il était clair pour eux que « en aucun cas ce n'était une perte de temps dans notre organisation à nous ».

Cette différence de perception trouve son origine dans une différence de perception de ce que signifiait « fournir un retour aux acteurs de terrain pour les aider à penser leur pratique ». Pour la chercheuse, cela mettait l'accent sur les productions réalisées et les comptes-rendus qui allaient être présentés, dans un deuxième temps, et en accord avec les principales recommandations et modèles de protocoles de recherche. Pour la directrice de la structure, c'était avant tout une mise en mouvement par le fait même d'être en présence d'une chercheuse et d'être interrogé : « en fait quand tu interviewes, tu questionnes ça fait un remue-méninge et

ça nous fait avancer ». Autrement dit, notre interlocutrice valorisait davantage le processus là où nous étions concentré sur les résultats.

Ce point permet de comprendre le différentiel de ressenti dans la réciprocité du contrat psychologique. Ainsi, nous estimions notre apport encore quelque peu asymétrique, ce qui est à l'origine de cette communication, avec deux retours et une courte intervention en assemblée générale. Nous savions aussi qu'un des supports de retour avait été transmis à des partenaires institutionnels, mais pas tant pour son contenu que pour montrer un certain dynamisme de la structure et le poids symbolique de l'université. Il nous semblait alors que l'équilibre ne pourrait être atteint qu'avec des restitutions supplémentaires, notamment des résultats finaux de la thèse. Or, le temps à attendre avant la validation de tels résultats n'a pas le même sens en organisation, où l'action et les pressions sont à bien plus court terme. Cette vision des choses n'était toutefois pas partagée par la directrice de la structure. Pour elle, l'apport principal est bien la présence de la chercheuse, presque comme maïeuticienne, rappelant l'action de l'ergonomie constructiviste (Falzon, 2005) : « Je pense que vraiment en terme d'analyse de pratiques tous les entretiens que tu as faits que ce soit avec les salariés permanents ou en insertion ça permet vraiment d'avoir une introspection, ça fait avancer. » Les rendus formels, intermédiaires ou finaux, ne sont qu'un élément de plus dans cette mise en mouvement. Ils n'apparaissent pas primordiaux dans sa perception.

Par ailleurs, l'entretien fait apparaître l'importance d'une dimension plus relationnelle ou valorielle, qui conditionne cette perception de l'apport au terrain. Ainsi, la directrice a insisté à plusieurs reprises sur le fait que dans l'acceptation de la recherche « il y avait quand même quelque chose sur on était sur la même longueur d'ondes » et que « dans une relation de confiance il y a cette part de personnalité. Le sentiment de pouvoir de t'ouvrir les choses c'est parce qu'il y avait cette confiance et que cette confiance tu me l'as donné par rapport à tes valeurs. ». Finalement, l'échange entre acteurs de terrain et chercheuse semble moins fondé sur des engagements concrets et matériels que sur la construction d'une relation humaine fondée sur des valeurs communes. Pour faire écho au cadre du cadre psychologique, il s'agit davantage de contrats psychologiques de nature relationnelle ou valorielle, plutôt qu'instrumentale (McNeil, 1985 ; Rousseau, 1995 ; Thompson et Bunderson, 2003).

Conclusion

Par cette communication, nous avons cherché à reconstruire le cheminement éthique qui a été le nôtre au cours d'une première étude de terrain approfondie. Bien-sûr, il ne s'agit là que d'un cas particulier, et l'objectif de cette réflexion n'était pas une généralisation, mais plutôt d'ouvrir une discussion. Nous avons vu que la littérature n'apportait que des réponses partielles à nos interrogations, et ne parvenait pas à calmer notre crainte d'une démarche qui demeurerait extractive ou d'une éthique qui resterait hypocrite. Donner une « voix réflexive » à notre interlocutrice de terrain nous a finalement permis de surmonter cette difficulté, en mettant en évidence un plus grand équilibre dans les « fardeaux et bénéfices » de notre recherche. Cet équilibre provient d'une dimension que nous avons sous-estimée, l'effet constructiviste d'un entretien indépendamment des résultats qu'il permettra de formaliser. Cela nous semble faire écho à la vision de l'entretien comme d'une rencontre (Bissonette, 2019, 2020). Ainsi, si la dimension processus paraît essentiel dans notre réflexion éthique, c'est dans ce sens et non dans celui d'une « éthique procédurale » (Carvallo, 2009). Au contraire, ce détour nous a permis de souligner l'importance de la relation humaine qui peut se construire dans le cadre d'une recherche, et que nous avons plutôt cherché à neutraliser dans notre quête de légitimité et sur les recommandations de certains manuels. Cela nous permet de construire et assumer une « éthique réflexive » (Marcandella, 2020), adaptée aux sciences humaines et aux valeurs humanistes du champ de l'économie sociale et solidaire dans lequel nous avons fait le choix, non neutre, de nous inscrire (Pirson, 2018).

Bibliographie

Audoux, C., & Gillet, A. (2015). Chapitre 4. Recherches participatives, collaboratives, recherches-actions. Mais de quoi parle-t-on ? In *Les recherches-actions collaboratives* (p. 44-47). Presses de l'EHESP. <https://www.cairn.info/les-recherches-actions-collaboratives--9782810903771-page-44.htm>

Avenier, M. (s. d.). Les paradigmes épistémologiques constructivistes : Post-modernisme ou pragmatisme ? *Management & Avenir*, 43(3), 372.

Avenier, M. J., & Thomas, C. (s. d.). A quoi sert l'épistémologie dans la recherche en sciences de gestion ? Un débat revisité. *Le Libellio d'Aegis*, Vol. 8, n° 4, Hiver 2012, 13-27.

Bissonnette, J. (2019). Chapitre 13. Vivre ou suivre la méthode ? Le dilemme de l'entretien. In *Recherche qualitative en sciences sociales* (p. 227-231). EMS Editions. <https://www.cairn.info/recherche-qualitative-en-sciences-sociales--9782376871484-page-227.htm>

Blondet, M., Lantin Mallet, M., & Bensa, A. (2017). *Anthropologies réflexives : Modes de connaissance et formes d'expérience*. Presses universitaires de Lyon.

Bonny, Y. (s. d.). Les recherches partenariales participatives : Éléments d'analyse et de typologie. In D.-G. Tremblay & A. Gillet, *Recherches partenariales et collaboratives* (Presses universitaires de Rennes, p. 17).

Bonny, Y. (2015). Chapitre 3. Les recherches partenariales participatives : Ce que chercher veut dire. In *Les recherches-actions collaboratives* (p. 36-43). Presses de l'EHESP. <https://www.cairn.info/les-recherches-actions-collaboratives--9782810903771-page-36.htm>

Château Terrisse, P., Codello, P., Béji-Bécheur, A., Jougoux, M., Chevrier, S., & Vandangeon-Derumez, I. (2016). Réflexivité et éthique du chercheur dans la conduite d'une recherche-intervention. *La Revue des Sciences de Gestion*, 277(1), 45. <https://doi.org/10.3917/rsg.277.0045>

Collard, D. (2018). Une analyse des pratiques de « recherche partenariale et collaborative ». *Annales des Mines - Gerer et comprendre*, N° 132(2), 69-71.

Delobbe, N., Rojot, J., & El Akremi, A. (2009). *Comportement organisationnel*. De Boeck.

de Sardan, J.-P. O. (2000a). Le « je » méthodologique : Implication et explicitation dans l'enquête de terrain. *Revue Française de Sociologie*, 41(3), 417. <https://doi.org/10.2307/3322540>

de Sardan, J.-P. O. (2000b). Le « je » méthodologique : Implication et explicitation dans l'enquête de terrain. *Revue Française de Sociologie*, 41(3), 417. <https://doi.org/10.2307/3322540>

Dumez, H. (2016). *Méthodologie de la recherche qualitative : Les 10 questions clés de la démarche compréhensive*.

Favret-Saada, J. (1994). *Les mots, la mort, les sorts*. Gallimard.

Guionnet, C., Rétif, S., & Beaud, S. (2016). *Exploiter les difficultés méthodologiques une ressource pour l'analyse en sciences sociales*. Presses universitaires de Rennes.

Les chercheurs ignorants (Éd.). (2015). *Les recherches-actions collaboratives : Une révolution de la connaissance*. Presses de l'école des hautes études en santé publique.

Marcandella, E. (2020). Retour réflexif d'un chercheur en sciences de gestion sur sa légitimité à investiguer le terrain de l'insertion. *Management & Sciences Sociales*, 28, 117-134.

Maren, J.-M. V. D. (2014). *La recherche appliquée pour les professionnels*. De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.maren.2014.01>

Moriceau, J.-L., & Soparnot, R. (2019). *Recherche qualitative en sciences sociales : S'exposer, cheminer, réfléchir ou l'art de composer sa méthode* (J.-L. Moriceau & R. Soparnot, Éd.). Editions EMS, management & société. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02132370>

Paturel, D. (2015). Chapitre 22. La recherche participative en travail social : L'option d'une épistémologie et d'une méthodologie constructiviste. In *Les recherches-actions collaboratives* (p. 197-205). Presses de l'EHESP. <https://www.cairn.info/les-recherches-actions-collaboratives--9782810903771-page-197.htm>

Robert-Demontrond, P., Beaudouin, V., Bellion, A., Dabadie, I., Schmidt, C., & Sugier, L. (2018). II. Rôle, positionnement et réflexivité du chercheur sur un terrain ethnographique. In *Ethnographier la consommation. Théories et pratiques* (p. 29-63). <https://www.cairn.info/ethnographier-la-consommation--9782376871507-page-29.htm>

Rousseau, D. M. (1995). *Psychological contracts in organizations : Understanding written and unwritten agreements*. SAGE Publications.

Thompson, J. A., & Bunderson, J. S. (2003). Violations of Principle : Ideological Currency in the Psychological Contract. *The Academy of Management Review*, 28(4), 571.
<https://doi.org/10.2307/30040748>

Wannenmacher, D., & Marcandella, E. (2019). Les processus longs et les temps patients au service d'une recherche rigoureuse, pertinente et éthique. *Gestion 2000*, 36(3), 91.
<https://doi.org/10.3917/g2000.363.0091>